

Charte à l'installation des JA

30
points à
utiliser

- ◆ Dans les deux ans suivant le passage en CDOA
- ◆ En une ou plusieurs fois
- ◆ Au choix parmi le panel d'aides proposées

✓ **Prise en charge des frais d'analyses pour diverses maladies**

(Par exemple : 0.5 point par bovin analysé en paratuberculose)

✓ **Intervention de Farago Cantal (parage, désinfection bâtiment...)**



✓ **Des formations gratuites (retrouvez les dates et thèmes sur www.gds15.fr)**



✓ **Lot de fûts de collecte de déchets de soins (2 points)**



✓ **Pince à boucles BVD (1 point)**



✓ **Visite sanitaire par un technicien du GDS (20 points)**

Une mallette est laissée le jour de la visite



« C'est l'occasion de souligner les points forts mais aussi les axes d'amélioration de l'exploitation... »

(Raphaël Thomas, éleveur de bovins à Charmensac)